

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE
TECHNICIEN DE CHANTIER TCE
OPERATEUR JURIDIQUE DES MARCHES »

Date de Réception de la Demande :	OCTOBRE 2000
Groupe Technique Paritaire du :	22 Mars 2001
Créé par les CPNE du :	4 Avril 2001
Numéro Répertoire	CQP N° 018 – 2001 04 04
Date d'échéance :	31 Décembre 2007 (en cours de renouvellement)

Demandeur :	FFB – Fédération Française du Bâtiment
Responsable du Dossier :	FFB de la Région du LIMOUSIN
Adresse :	86-88 avenue Baudin– 87 036 LIMOGES
☎ :	05 55 11 21 40

Secteurs d'activités :	BATIMENT
------------------------	----------

Description sommaire de l'emploi : Dans le cadre de sa mission polyvalente, le technicien de chantier – Opérateur Juridique des marchés étudie, rédige et gère les contrats de l'entreprises liés à la production (marchés publics et privés). Il effectue les démarches administratives en cas de contentieux.

Dénomination de la qualification : TECHNICIEN DE CHANTIER –TCE
..... OPERATEUR JURIDIQUE DES MARCHES

Classement : Position VI Coefficient 830 – *CCN ETAM du Bâtiment*

I. REFERENTIEL DE CERTIFICATION DES COMPETENCES ATTENDUES DU TITULAIRE DU CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE DE « TECHNICIEN DE CHANTIER – OPERATEUR JURIDIQUE DES MARCHES ».

COMPETENCES	Notation	Coefficient	TOTAL
1. ETUDIER, REDIGER, GERER tous types de contrats liés à l'activité de production, de sous-traitance ou de partenariat de l'entreprise tant sur les marchés publics que privés.	/20	3	60
2. RECHERCHER et TRAITER toutes les informations nécessaires à l'entreprise et, EFFECTUER LES DEMARCHES ADMINISTRATIVES – PRENDRE LES CONTACTS AUPRES DE SPECIALISTES pour faire face à un litige, à un contentieux travaux, à une nouvelle réglementation en Droit Social à une évolution des DTU.	/20	3	60
3. INITIER – ORGANISER le suivi en matière de gestion contractuelle des achats, d'approvisionnements et des prestations extérieures. PARTICIPER à la NEGOCIATION DES CONTRATS	/20	2	40
4. APPORTER UNE CONTRIBUTION TECHNIQUE ET JURIDIQUE SUIVRE LES ASPECTS REGLEMENTAIRES : - dans le cadre des procédures qualité ? - des aides financières - de l'évolution des textes	/20	1	20
5. PARTICIPER A LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES A L'ORGANISATION de la FORMATION des SALARIES et gérer l'accueil des personnels temporaires	/20	1	20

II. MODALITES D'ÉVALUATION :

Le JURY devra au regard du référentiel ci-dessus :

- **apprécier les compétences et comportements professionnels en situation de travail** réelle ou reconstituée.
- **mesurer** par des tests ou QCM **les connaissances indispensables** à l'exercice du métier.
- **auditionner le candidat** qui devra soutenir un **travail personnel** de réflexion .

Le JURY évaluera les compétences selon les critères d'appréciation ci-dessous :

CRITERES D'APPRECIATION DU COMPORTEMENT PROFESSIONNEL du TECHNICIEN DE CHANTIER – OPERATEUR DES MARCHES
<ul style="list-style-type: none"> • Sens de l'analyse et de l'organisation. • Capacités de réflexion et de rigueur. • Esprit de synthèse. • Capacité de recherche et d'analyse. • Aptitudes à l'écoute et à la communication. • Capacité d'argumentation et de négociation. • Capacité d'adaptation dans un groupe • Aptitudes rédactionnelles